

une résistance énergique, prélude de la mort qui déjà l'attendait au delà des Alpes. Evêques et seigneurs se hâtèrent de profiter de ce nouveau répit. Gagnés par cette généreuse contagion d'indépendance qui avait peu à peu soulevé toutes les provinces, ils rejetèrent les Carolingiens, lâches vassaux des Othon, et mirent sur le trône le fils même d'Hugues l'Abbé, le riche et puissant Hugues Capet, qui possédait par lui-même Paris, Orléans, Amiens, et par son frère le duché de Bourgogne, arraché au royaume d'Arles, sentinelle avancée vers les anciennes frontières du royaume (987).

LXXXII. Ainsi, la seconde invasion des barbares était terminée, et une troisième dynastie commençait. Le fils d'un proscrit de Charlemagne était roi de France, tandis que Saxons et Normands, chrétiens sincères depuis qu'ils étaient libres, régnaient aux bords de l'Elbe et de la Seine. Rajeunie mais non conquise par eux, la France, petite, obscure, et riche seulement de souvenirs, allait lutter contre l'ambition de ces belliqueux voisins, et les peuples chrétiens grandir à son exemple, non sous la domination d'un seul, mais par le développement libre et fraternel de chacun d'eux.

LXXXIII. Plus longue en apparence que celle des Mérovingiens, la domination des Carolingiens n'avait eu en réalité qu'un siècle de durée; les deux autres s'étaient consumés au lamentable démembrement de leur famille et de leurs États. D'abord les Francs, recevant d'eux un dernier élan de conquête, avaient repoussé les Sarrasins et ressuscité pour un instant, de l'Elbe à l'Èbre, le vieux colosse romain. Successeur d'Attila, de Théodoric, de Clovis, Charlemagne avait été le

plus puissant, le plus sage, le plus chrétien des restaurateurs d'empire, et avait mérité une place à part dans ces siècles de fer. Pourtant, comme les autres, il fut barbare par ses mœurs relâchées, par l'oppression des grands, par la conversion à main armée des malheureux Saxons: lointaine mais fâcheuse ressemblance avec ces califes d'Orient qui depuis peu menaçaient la paix du monde. De là la fragilité de son œuvre, qui mourut avec lui. Or, pendant que ses descendants tombaient dans une décrépitude précoce, à la voix de l'Église les peuples avaient fait un nouveau pas dans la voie de la civilisation. L'Europe se couvrait de familles fortes et pures. A la dignité de l'ouvrier, consacrée par les conciles et par les Capitulaires, se joignait la dignité de la femme, non plus achetée ni gardée comme une bête de somme, mais devenue l'égale de l'homme par sa vertu et son dévouement, se donnant volontairement, généreusement, à son époux, et en échange lui demandant sa confiance, sa fidélité, son cœur tout entier. Fondées par la sueur des apôtres et par le sang des martyrs, ces deux grandes libertés de l'ouvrier et de la femme allaient en produire une troisième, la liberté civile ou politique, digne couronnement de l'édifice chrétien. Chaque homme s'associait à ses égaux pour la défense de ses droits, chaque famille prenant place dans une corporation, une commune, une hiérarchie, chaque pays indépendant des autres, mais se joignant à eux contre l'ennemi commun: telle est la merveilleuse république qui, en dépit des luttes et des orages, va triompher des musulmans, unis comme les païens sous un joug de fer, dans la triple servitude de l'esclave, de la femme et du citoyen.

## LIVRE III

### SAINT LOUIS

987-1270

I. A l'avènement de Hugues Capet, les traditions despotiques de la domination romaine, jusqu'alors si tenaces chez les vaincus, si contagieuses pour les conquérants, n'étaient pas moins ébranlées au dedans qu'au dehors. Non seulement les grands avaient maintenu l'indépendance nationale et librement disposé du trône, mais chacun d'eux avait au-dessous de lui des vassaux, auxquels, en échange de leur fidélité et de leurs services, il devait justice, protection, sécurité, sous peine de les voir, pour la moindre offense, prendre tous les armes contre lui. De même, au-dessous de ces vassaux, les plus petits s'unissaient partout pour résister aux violences des gens de guerre. Bourgeois et laboureurs se liaient, non plus pour le pillage, mais pour le travail, par ces redoutables serments d'association que Charlemagne prohibait chez les Saxons, et les corporations d'ouvriers, timide et malheureux essai du Bas-Empire, prenaient de jour en jour un invincible essor. Un mot nouveau rendit cette communauté de vie, de biens, de labeurs: la moindre paroisse devint une commune. Quand elle était nom-

breuse, chaque métier y formait un petit corps à part, ayant, comme le grand, sa caisse, ses statuts, ses chefs et son saint patron.

II. Les villes donnent l'exemple. Dans le midi de la France, comme en Italie, les anciens habitants nomment eux-mêmes leurs consuls et leur sénat délibérant, souvenir de la vieille Rome. A voir ces nombreuses cités, pressées au bord de la Méditerranée, qui s'égayent aux chants des troubadours, cultivent la vigne, l'olivier, le mûrier, et rapportent d'Orient l'or, les perles, les parfums et la soie, on pourrait se croire au jeune temps de la Grèce. Au nord, moins de soleil et de poésie, mais plus de ténacité; au lieu de galères chargées de riches marchandises, les durs métiers du tisserand, du cardeur de laine, du forgeron, du chaudronnier; Gand, Bruges, Liège, Dinant et cinquante autres villes, riches de leur industrie, chacune ayant ses murs, son beffroi, ses échevins, librement élus. Plus haut, les Hollandais, fils des Frisons, disputent pied à pied leurs pâturages à la mer; marchands de fromages et



pêcheurs de harengs, ils sont aussi libres et fiers à l'abri de leurs digues que Venise dans ses lagunes.

III. Entre ces deux régions riches et peuplées, la France du centre est avant tout agricole et militaire, et se pique d'entretenir sa bravoure, triple héritage des Gaulois, des Romains et des Francs. Les villes y sont plutôt de grands villages fortifiés; les bourgeois cultivent, envoient leurs vaches au pâturage, leurs porcs à la glandée; ne cédant à personne l'honneur de défendre leurs propres remparts, mais exempts de tout service militaire au dehors, ils sont souvent sujet d'un comte, qui nourrit des hommes d'armes et va guerroyer au loin. A côté du comte reparait l'ancien défenseur de la cité, l'évêque, plus ou moins puissant et souvent comte lui-même. A Strasbourg, par exemple, l'évêque, de l'aveu des chanoines et des bourgeois, choisit parmi les habitants un prévôt qui rend la justice sur la place publique et perçoit les amendes; un burgrave qui entretient les murs d'enceinte, la propreté et l'alignement des rues, et règle tout conflit entre les ouvriers; un péager chargé des routes, des ponts, des mesures toutes marquées d'un fer chaud; enfin un monnayeur frappant bonne monnaie et punissant les faussaires. Les simples bourgeois en sont quittes pour cinq jours de corvée par an; les corps de métiers, pour quelque service équivalent. De temps en temps les pêcheurs donnent un coup de filet pour la table de l'évêque; les charpentiers, un coup de hache, si son toit s'endommage; les cabaretiers, toutes les semaines, un coup de balai à sa maison, et les pelletiers vont, à ses risques et périls, lui acheter des fourrures à Cologne. En échange, sécurité pour tous; point de service militaire hors des murs. Cette ville, comme les autres, met son honneur à être un séjour de paix et un asile inviolable, hormis pour les voleurs.

IV. Dans les campagnes, tandis que les paresseux s'étaient joints aux Normands pour piller, les gens de cœur s'étaient attachés à la maison et au champ de leurs pères, avaient appris à les défendre sous la bannière de leur paroisse, avec l'aide de quelque guerrier,

franc ou normand, établi au milieu d'eux. La main sur les reliques d'un saint, ils avaient juré, le laboureur de payer une redevance, une dime, sur le produit de ses terres et de ses troupeaux; le guerrier, de protéger ses colons, et, en cas de danger, de leur ouvrir son château, à eux et à leur bétail. Plutôt que de changer de maître, le paysan s'attachait d'avance au fils de son seigneur, obligeant ainsi le père à ménager l'avenir, le fils à respecter le passé; et, de son côté, le seigneur laissait au fils la ferme de son père, avec tout le profit de leurs améliorations. Seigneurs ou colons, celui qui violait ses engagements en était le premier puni. Seul capable de remplacer l'esclavage, l'amour du travail restait la mesure naturelle du bien-être et de la liberté des serfs. Ils n'étaient réellement attachés à la glèbe que là où ils la cultivaient à contre-cœur, et où ils auraient voulu la désertir. Au contraire, quand ils l'avaient défrichée et fécondée, ce n'étaient plus eux qui appartenaient à une terre désormais riche et convoitée, c'était la terre qui leur appartenait.

V. L'invasion finie, ceux qui se sentaient obligés au travail n'étaient pas tous contents. « Nous sommes trente à quarante contre un, disaient ceux de Normandie. Attaquons les chevaliers à coups d'épieux, à coups de massues, à coups de pierres, et nous serons libres de couper les arbres, de courir le gibier et de pêcher à notre guise, rois de l'eau, des champs et des bois. » Mais ces pauvres diables, rêvant une vie de paresse et de fêtes, ne tinrent pas une heure contre les seigneurs, laissèrent pendre leurs chefs, et s'estimèrent trop contents de reprendre leur pioché et leur charrue. Au colon, la terre; au chevalier, la guerre et la chasse: de là dans les campagnes des races vigoureuses également trempées par une vie forte et dure, et capables à l'avenir de rajeunir les villes. Ainsi, au milieu de luttes inévitables, les familles s'unissent et se groupent dans un ordre hiérarchique. Les parchemins reçoivent pour la postérité les chartes ou contrats solennels qui fixent les attributions, les devoirs, les droits de

chacun. Le pacte rompu par l'un, l'autre redevient libre; nul impôt nouveau s'il n'est consenti; chacun sera jugé par ses pairs: tels sont en France, et bientôt dans toute l'Europe, les principes de cette société nouvelle.

VI. Sans doute les grandes voies romaines, vainement restaurées par Brunehaut et par Charlemagne, sont défoncées par la pluie et par la gelée; plus de ponts sur les rivières, plus de routes dans les montagnes; séparées les unes des autres et livrées à elles-mêmes, les provinces ne reçoivent plus d'ordres ni de Paris ni d'Aix-la-Chapelle. Pourtant, chose merveilleuse! tandis que chacune prend son patois, son costume, ses usages, toutes, animées du même esprit, se couvrent de châ-

teaux, de villes, de villages, jetés sur le même moule. Aux basiliques romaines, dont la torche des pirates a détruit les plafonds dorés, succèdent les églises romanes avec leurs solides voûtes et leurs tours hardies. Les châteaux forts, véritables nids d'aigles, aux murailles épaisses, aux fenêtres étroites, remplacent les palais, servilement ornés d'anciens marbres et de vieilles mosaïques. Les

villes s'entourent de remparts et de tours, les maisons de créneaux et de tourelles, et partout s'élève vivace une originale végétation de pierres, témoin durable de la vigueur de ces hommes.

VII. Jamais les temps ne furent plus difficiles; jamais, dans sa sphère étroite et ténébreuse, chacun ne déploya plus de courage, plus d'énergie, plus d'entrain, et ne conquit plus de liberté. Salut, ô liberté! fleur de tous les biens, si longtemps prosaïque, oubliée, méconnue! Salut, siècle généreux, le premier qui en fut digne et qui n'eut rien à envier ni aux cités de la Grèce ni aux tribus de la Germanie! Les païens n'avaient connu qu'une liberté restreinte, réservée à quelques citoyens choisis, à la fois



Cour des hommes libres. (P. 80.)

associés par des vertus communes et par l'espoir de guerroyer, de conquérir, de régner ensemble. Désormais les plus forts sont astreints au devoir de ménager leurs semblables; les plus faibles possèdent le droit de s'unir pour défendre leurs biens et leur vie. Où git le secret de ce bien si rare, si délicat, le nœud gordien de ces nouvelles associations? Qui a su inspirer aux grands le respect des petits, aux



petits le respect des grands, à tous la soumission aux lois, le dévouement à la chose publique, l'abnégation de soi-même, l'esprit du sacrifice, en un mot, l'obéissance volontaire? Ingrat qui ne reconnaîtrait pas ici, comme dans le travail et dans la chasteté volontaires, l'œuvre de l'Église, fondée par la voix et par l'exemple de ses apôtres. En dehors de cette loi morale prêchée à tous les hommes, de cette autorité spirituelle supérieure à tous les autres pouvoirs, il n'y a que servitude de la foule et domination d'un petit nombre.

VIII. Depuis Constantin, empereurs et rois avaient le tort de dénaturer les institutions religieuses, et d'introduire leurs créations dans l'épiscopat. Vainement Charlemagne avait ordonné que les évêques fussent librement élus parmi les hommes les plus instruits et les plus estimés de chaque province. Bientôt impatient de tout façonner à sa guise, il avait recommencé à les désigner lui-même, et ses successeurs n'avaient que trop abusé de son exemple. Avec eux finit cette servitude. Hugues Capet, montant sur le trône, se démit de ses abbayes, et jura de laisser aux moines le choix de leurs abbés, aux villes le choix de leurs évêques. Cette liberté n'était pas un vain mot, elle couronnait une grande et glorieuse réforme qui, depuis près de quatre-vingts ans, épurait et retrempait le clergé.

IX. Au plus fort de la décadence carlovingienne (910), Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, en vue du jugement dernier et du salut de son âme, avait donné à douze pauvres moines sa forêt de Cluny en Bourgogne. En deux siècles, ce couvent n'eut que quatre abbés, tous devenus octogénaires, tous canonisés pour leurs vertus et leurs miracles : saint Odon, élève de Reims, restaurateur des études littéraires en même temps que des vertus monacales, dont la pauvre mule chemina par toute la France et passa trois fois les Alpes, souvent menée par la bride, et portant, au lieu de son maître, un pauvre ou un vieillard trouvé sur le chemin ; saint Maieul d'Avignon, élu comme le plus humble, refusant d'être pape, et captif chéri des Sarrasins ; l'Auvergnat saint Odilon, qui fit de charmantes Vies de saints, institua la fête des

Morts, et, pendant une famine, vida les greniers et vendit les vases sacrés du couvent ; enfin saint Hugues, l'architecte de cette merveilleuse église de Cluny, aussi grande que Saint-Pierre de Rome, avec sa double croix et sa double coupole, ses trois cents fenêtres, ses peintures sur fond d'or, et son pavé de mosaïque. En attendant les jours d'une ingratitude stupide, la postérité a longtemps vu debout, aux quatre coins du chœur, les statues de ces grands patriarches, dynastie glorieuse, qui n'a connu ni les vicissitudes ni le déclin si prompt des choses humaines.

X. A l'avènement de Hugues Capet, les abbés de Cluny comptaient par centaines, non les moines, mais les couvents, qui avaient accepté leur autorité et la réforme d'Odon. Successivement les religieux, non seulement de France, mais d'Espagne, d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne et de Pologne, s'étaient rattachés à cette grande famille, pépinière de savants, d'évêques et de papes, école de courage, de force, de liberté, sous l'aile de l'obéissance volontaire. Désormais, à la ville et aux champs, ducs, comtes et barons avaient en face d'eux des prêtres ou des moines partageant leur pouvoir, assez forts pour contenir leurs violences ; et jusqu'aux plus hautes gorges des Alpes, le pèlerin trouvait deux hospices s'élevant par les soins de saint Bernard de Menthon, asiles sacrés contre les brigands et contre les neiges.

XI. Dans un premier élan de réforme, les grands de France avaient assimilé en tout l'État à l'Église. Oubliant que Hugues Capet était père de famille, ils se réservèrent le droit de lui choisir un jour un successeur, et firent une solennelle exception au régime héréditaire, établi du haut en bas de l'échelle sociale. Mais l'événement leur fit bientôt voir qu'ils avaient dépassé le but, et les força de revenir sur leur décision. La grande Église de Reims, devenue, depuis la mort d'Hincmar, la proie des soldats, puis le jouet d'un enfant de cinq ans, était alors aux mains d'un certain Arnoul, descendant de Charles le Simple, que sa naissance honteuse empêchait d'aspirer plus haut. Cet Arnoul avait encore un oncle, un dernier Charles, qui

s'était mis au service des Othon, et qui avait achevé de se discréditer par un mariage peu convenable. Il lui donna l'idée de faire appel à la vénération des peuples pour le sang de Charlemagne, lui livra Reims, le proclama roi de France. Ils achetèrent un traître qui leur ouvrit les portes de Laon. Les instants pressaient : Hugues Capet ne partait pas ; irait-il risquer sa vie pour un trône auquel il avait déjà sacrifié sa fortune, et qui n'était point assuré à sa famille? D'ailleurs, si son fils n'avait pas démerité, pourquoi lui en préférer d'autres, exciter les ambitions, et livrer la France à d'immanquables guerres civiles? N'était-ce pas grâce aux troubles de l'Allemagne, divisée par la mort d'Othon II, que la France avait pu assurer son indépendance nationale? Qui serait assez fou pour compromettre ce bien précieux par une faute pareille à celle qui affaiblissait l'Empire? Ces puissantes raisons, vraies en tout temps comme en tout pays, l'emportèrent enfin, et ceux mêmes qui venaient de consacrer comme un droit la déchéance d'un prince et d'une dynastie indignes reconnurent que l'hérédité, unissant intimement à la patrie le souverain et sa famille, confondant leurs intérêts et leurs affections, était le plus solide rempart de l'ordre, de la paix, de la sécurité, et partant de la liberté publique.

XII. Sûr d'avoir son fils pour successeur, Hugues Capet se mit en campagne, et eut à peine besoin d'en venir aux mains. L'or lui ouvrit aussi les portes de Laon, et le dernier Charles, vendu (991) et enfermé le reste de ses jours, apprit que la couronne de France ne s'achetait plus à prix d'argent, comme au temps de ses pareils. Hugues voulut également se venger d'Arnoul : il le fit déposer, comme traître et parjure, par un concile empressé de témoigner sa fidélité douteuse. A sa place fut nommé l'illustre Gerbert, la lumière de l'Église et l'espoir de son siècle, brillant élève d'Aurillac, initié à la science et aux secrets des Arabes, devenu l'ami d'Othon II et le précepteur de son fils, ramené dans sa patrie par les troubles de l'Allemagne, digne de soutenir la gloire du premier siège de France. Mais ces titres puissants vinrent

échouer contre les saintes libertés de l'Église. Le pape désapprouva ce remède violent, et déclara que ce n'était point à la force de guérir les abus de la force et qu'à lui seul appartenait de déposer un évêque. Hugues Capet céda, et quelques années plus tard c'était Gerbert lui-même qui, grandi par l'heureux échec qu'il avait su accepter, et devenu pape sous le nom de Sylvestre II, écrivait à Arnoul pour lui dire que lui non plus ne prononcerait pas sa déposition peut-être méritée, et que ses droits restaient intacts aussi bien que ses devoirs.

XIII. Ce premier pape français, précurseur de ceux qui devaient relever si haut le saint-siège, compléta la grande république européenne en donnant le titre de rois aux souverains chrétiens de Hongrie et de Pologne, petites et belliqueuses monarchies, attachées, comme la France et l'Angleterre, aux flancs du grand empire germanique. Au dehors, son attention se dirigea vers les musulmans, alors à l'apogée de la science et de la richesse. Étudiant, il avait rapporté en France les chiffres arabes et les horloges à balancier ; pape, il songea à combattre au cœur de leur puissance ces terribles ennemis, pillant sans cesse les côtes de la Méditerranée, enlevant hommes, femmes et enfants, pour multiplier les rameurs de leurs galères, les captives de leurs harems ou les soldats de leurs pachas, et étalant le triomphe honteux de la polygamie, de l'esclavage et du despotisme antiques. A la voix de Gerbert, les Pisans, les Génois et le roi d'Arles équipèrent une flotte, et firent une expédition sur les côtes de Syrie. Une fois commencée, la croisade ne devait plus s'arrêter, et, tandis que les petits rois d'Espagne s'agrandissaient aux dépens de l'ennemi commun, les villes libres d'Italie le chassèrent de Corse et de Sardaigne.

XIV. Pendant ce temps-là, Hugues Capet finissait ses jours dans l'obscurité, évitant de faire parler de lui, et trop heureux de laisser la couronne à son fils Robert (996). Plutôt moine que roi, Robert passait une partie de ses journées à l'église, dirigeait lui-même les offices, et reprenait les chœurs pour la moindre faute. Au sortir de là, sa